

**BULLETIN de LIAISON**

\*\*\*\*\*

Jeudi 17 novembre 1994 à 20 H 30, au Complexe municipal du Sablon  
48, rue Saint Bernard

**1) Assemblée Générale extraordinaire**

- délibération sur la convention de mise à disposition de locaux associatifs proposée par la Ville de METZ ;
- vote sur une modification des statuts de la Société d'Histoire Naturelle de la Moselle;

Nouvelle rédaction : "la Société a son siège à METZ, au complexe municipal du Sablon - 48, rue Saint Bernard".

**2) Séance mensuelle**

Ordre du jour :

- compte rendu de la séance d'octobre ;
- Les plantes carnivores, par M. Jacques BOULAY ;
- la cotisation 1995 ;
- divers.

**Erratum** : les unités relatives aux quantités d'aluminium dans les eaux d'alimentation sont exprimées en microgrammes/l et non en Milligrammes/l (communication B. HAMON).

Compte rendu de la séance du 16 juin 1994, par G. SCHUTZ

Présents : Mmes ARMAND, COURTADE, DURAND, GREVILLOT-IFFLI, STEFFENS, THIEBAUT ;  
MM. GERARD, HOFFLER, IFFLI, LEFRANC, MEGUIN, NOIRE, PICARD,  
SCHUTZ, TRICHIES.

Excusés : Mmes FEUGA, GALLAND, GAULTIER-PEUPION, PETERNEL, MAUJEAN, KUNTZNER ;  
MM. BECKER, COURTOIS, CRUSSARD-DRUET, FEUGA, GRANDATI, HAMON,  
LE BIHAN, PETERNEL, SCHNEIDER, SCHWALLER.

A l'ouverture de la séance, notre collègue G. TRICHIES présente trois petites pézizes toutes vivement colorisées. Il s'agit de *Sentellina trechiopora*, *S. Scutellata* et *Chlorociboria Aeruginescens*.

.../...

Le Président signale que le samedi 18 juin, le Maire de PLAPPEVILLE et le Président du Conservatoire des Sites Lorrains signeront un bail emphytéotique pour la protection des pelouses calcaires de PLAPPEVILLE. La signature sera précédée d'une visite des pelouses à orchidées concernées.

Il indique également que l'Association pour la Protection du Mont Saint Quentin tiendra son assemblée générale le 24 juin à PLAPPEVILLE. Son Président, notre collègue Michel RENNER, a eu l'amabilité de lui demander d'en assurer la présidence d'honneur.

Le Président annonce qu'une exposition de champignons est prévue le 16 octobre prochain au Cloître des Récollets.

Mme ARMAND et G. TRICHIES en assureront la responsabilité scientifique. Il est fait appel aux bonnes volontés pour la récolte et le travail de mise en place que représente cette manifestation.

Le Président remercie ensuite notre collègue Frédéric PAUTZ, jeune botaniste de valeur, qui a bien voulu animer notre séance avec un exposé sur "la végétation méditerranéenne" qui sera illustré de nombreuses diapositives dont il est l'auteur.

Après avoir cité les différentes parties du monde où ce type de végétation est présent (Afrique du sud, Californie, Australie, etc...), l'auteur délimite l'aire française de la végétation méditerranéenne qui correspond à l'aire de répartition de l'olivier.

Plusieurs zones sont distinguées. La zone thermoméditerranéenne, qui ne couvre que des surfaces très faibles sur nos côtes. C'est dans la région de MENTON, NICE que cette végétation est la mieux représentée. On y trouve des plantes très intéressantes et rares pour la France (*Cneorum tricoccum*, *Vitex agnus-castus*, *Dracunculus vulgaris*, par exemple). C'est la végétation la plus thermophile que l'on trouve sur notre territoire.

La végétation littorale méditerranéenne est la plus riche de la France métropolitaine. On y distingue des groupements sur substrats rocheux (*Critmum maritimum*, *Globularia alypum*, etc...) et des groupements sur substrats sableux. Ces derniers sont très riches en espèces (*Medicago littoralis*, *Mathiola sinuata*, *Sporobolus pungens*).

La Camargue est au sein de la zone méditerranéenne une entité naturelle très originale, avec de nombreux groupements végétaux allant des stades herbacés (Sansouires à *Salicornia herbacea* et *S. fruticosa*) jusqu'aux groupements arbustifs à *Tamarix gallica*. Non loin de la Camargue se trouve la Crau, qui avec ses grandes étendues sèches constitue également des ensembles floristiques peu communs. On y trouvera des espèces telles que *Stipa capillata*, *Evax pygmaea*, *Euphorbia seguieriana*.

Couvrant des surfaces nettement plus importantes, on trouve la zone méditerranéenne. Elle est composée de plusieurs séries de végétation : la série du chêne vert sur sols calcaires (Alpilles, Estaque, Mont Faron), la série du chêne liège sur sols acides (Maures, Tanneron), ainsi que la série du chêne pubescent dans les situations les plus fraîches (fond de vallon).

.../...

Les faciès de dégradation de la forêt de chêne liège sont constitués, dans une première phase régressive, d'un groupement à **Arbustus unedo**, **Cistus crispus**, **Erica arborea**, etc. C'est la maquis méditerranéen.

Les faciès de dégradation des forêts à chêne vert comportent des groupements végétaux dans lesquelles les lavandes, les thyms, des cistes (**C. albidus** y est très fréquent), **Phyllirea angustifolia**, **Quercus coccifera** y sont bien représentés. Des pelouses à **Brachypodium ramosum** peuvent constituer des faciès encore plus dégradés de ces forêts de chênes verts.

Vers 700 mètres d'altitude on passe progressivement à la zone supraméditerranéenne qui est dominée par le chêne pubescent sur substrats calcaires (Lubéron, Causses, Préalpes calcaires) et par le châtaignier sur substrats acides (Cévennes).

Sur les versants exposés au sud de régions plus septentrionales, on peut rencontrer des groupements de végétaux présentant des affinités avec la végétation méditerranéenne. Ces groupements s'appauvrissent en espèces méditerranéennes au fur et à mesure que l'on monte vers le nord de la France. Ce sont souvent des forêts à chênes pubescents et parfois des groupements herbacés dominés par le brome érigé. On y trouve, par exemple, en Lorraine, des espèces comme **Carex halleriana** ou **Fumana procumbens**, qui font partie de la liste régionale des espèces protégées.

L'assemblée applaudit vivement notre jeune collègue et le Président le félicite d'avoir mené ce travail à la fois scientifique et artistique.

Mme COURTADE présente ensuite une diapositive prise dans un verger de LORRY les METZ, montrant le cadavre d'un chevreuil qu'elle suppose avoir été victime d'un lynx.

Une autre diapositive montre les traces de morsures au cou ainsi que la section de la carotide. Pour le garde fédéral qui a examiné ce cadavre de chevreuil, c'est incontestablement l'oeuvre d'un lynx. Une pièce de plus au dossier du lynx en Moselle !

Notre collègue le Pr. CONDE, du Laboratoire de Zoologie approfondie de l'Université de NANCY I, exprime ses doutes quant à la présence de ce prédateur dans notre région, dans une lettre qu'il nous a adressée le 6 juin 1994.

Mme COURTADE présente une chenille de pyalle parasitée et tuée par un champignon ascomycète. Le commentaire assuré par notre spécialiste G. TRICHIES termine la séance.

Le Secrétaire de séance,

Gilbert SCHUTZ

DIAPPOSITIVES SUR LA VEGETATION MEDITERRANEENNE  
présentées lors de la réunion du 16 juin 1994

La végétation  
méditerranéenne

Euphorbia canariensis

Pinus roxbourghii

Le désert de Sonara

Eriogonum ovalifolium

Opuntia ficus indica

Géologie du bassin  
méditerranéen

Les falaises des Goudes

Euphorbia pythusa

Cneorum tricoccom

Rhus coriaria

Scorpiurus muricatus ssp  
subvillosus

La digue à la Mer (Camargue)

Sporobolus pungens

Aetheorhiza bulbosa

Lobularia maritimum

Médicago littoralis

Medicago marina

Mathiola sinuata

Osyris alba

Sansouires de Camargue

La digue à la mer

Salicornia fruticosa

Ephedra distachya

Nuphar luteum

Ranunculus baudotii

Samolus valerandi

Triglochin maritimum

Arum italicum+Iris

pseudacorus

Ophioglossum vulgatum

Smyrniolum olusatrum

Arundo donax

Paysage de Crau

Quercus ilex en Crau

Euphorbia seguieriana

Pardoglossum cherifolium

Glaucium flavum

Stipa capillata

Crassula muscosa

Quercus suber

Chêne liège brûlé

Euphorbia semiperfoliata

Lavandula stoechas

Cistus crispus

Cytinus hypocistis

Orchis provincialis

Arisarum vulgare

Symphytum tuberosum

Serapias neglecta

Selaginella denticulata

Cicendia filiformis

Isoetes histrix

Allium triquetrum

silene gallica

Trifolium stellatum

Urospermum dalechampii

Parentucellia latifolia

Dittrichia viscosa

Tortue d'herniman

Populus alba

la chaîne de l'Estaque

Quercus ilex

Acer monspessulanum

Smilax aspera

Feu sur le mont Faron

Pinus pinea

Rhamnus alaternus

Pistacia terebinthus

cistus albidus

Cistus parviflorus ssp creticus

Phillyrea angustifolia

Cytisophyllum sessilifolium

Bupleurum fruticosum

quercus coccifera

Stipa juncea

Tragopogon porrifolius

Orobanche sanguinea

linum strictum

Barlia robertiana

Ophrys fusca

Coronilla scorpioides

Laserpitium gallicum

Teucrium polium

Carlina corymbosa

globularia alypum

antirrhinum latifolium

centranthus calcitrapae

Aethionema saxatile

Clypeola jonthlasi

Scandix pecten veneris

Ophrys lutea

diplotaxis tenuifolia

jardin botanique espagnol

ficus carica

aloes sp

eucalyptus sp

Massif des cédres (Luberon)

digne. La cluse de barles

Les marnes du Calo-oxfordien

Le Colorado provençal

Pinus sylvestris

Quercus ilex+quercus humilis

ssp lanuginosa

quercus humilis ssp

lanuginosa

Hormathophylla macrocarpa

Narcissus assoanus

Aphyllanthes monspeliensis

Iris lutescens

Helianthemum apenninum

asphodelus albus + Genista

scorpius

androsace chaixii

Primula halleri

Melittis melissophyllum

Serapias lingua

Serapias vomeracea

Hippocrepis emerus

Carex halleriana

Laburnum anagyroides

Calendula arvensis